

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

ICP Building Solutions Group/ Dry-Treat

Version Num: 4.7

Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (UE) n° 2015/830)

Date d'émission: **04/01/2020**

Date d'impression: **04/01/2020**

S.REACH.FRA.FR

### SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)
Synonymes	Pas Disponible
Nom d'expédition	LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol); LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol)
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Water and stain protection for masonry substrates- sealer
Utilisations déconseillées	Sans Objet

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	ICP Building Solutions Group/ Dry-Treat
Adresse	150 Dascomb Road Andover MA 01810 United States
Téléphone	1 866 667 5119/+1 978 623 9987
Fax	+1 978 482 2048
Site Internet	<a href="http://www.drytreat.com">http://www.drytreat.com</a>
Courriel	<a href="http://www.icpgroup.com/">http://www.icpgroup.com/</a>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	Pas Disponible
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP] [1]	H373 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie de danger 2, H225 - Liquides inflammables, catégorie de danger 2, H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H360FD - Toxicité pour la reproduction catégorie 1B, H341 - Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 2, H412 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT **DANGER**

#### Déclaration(s) sur les risques

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques .

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
------	--

## Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

## Déclarations de Sécurité: Général

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

## Déclarations de Sécurité: Prévention

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

## Déclarations de Sécurité: Réponse

P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir les conseils sur cette étiquette).

## Déclarations de Sécurité: Stockage

P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

## Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu / récipient pour point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisés conformément à toute réglementation locale
------	---

## 2.3. Autres dangers

éthanol	Figurant dans le règlement Europe (CE) n ° 1907/2006 - Annexe XVII - (Des restrictions sont applicables)
dilaurate-de-dibutylétain	Figurant dans le règlement Europe (CE) n ° 1907/2006 - Annexe XVII - (Des restrictions sont applicables)
acétate-de-n-butyle	Figurant dans le règlement Europe (CE) n ° 1907/2006 - Annexe XVII - (Des restrictions sont applicables)

## SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## 3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

## 3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP]
1.64-17-5 2.200-578-6 3.603-002-00-5 4.01-2119457610-43-XXXX	50-60	éthanol	Liquides inflammables, catégorie de danger 2; H225 [2]
1.77-58-7 2.201-039-8 3.050-030-00-3 4.01-2119496068-27-XXXX	1-5	dilaurate-de-dibutylétain	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 2, Toxicité pour la reproduction catégorie 1B, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie de danger 1, Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 3; H315, H341, H360FD, H410, H319, H372, H301 [1]
1.Pas Disponible 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	3-7	Poly(Hexadecyl Acrylate/2-Hydroxyethyl Methacrylate/Octadecyl Acrylate/3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Tridecafluorooctyl Methacrylate) 1793072-86-2	Sans Objet
1.123-86-4 2.204-658-1 3.607-025-00-1 4.01-2119485493-29-XXXX	1-5	acétate-de-n-butyle	Liquides inflammables, catégorie de danger 3, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques; H226, H336, EUH066 [2]
1.2943-75-1 2.220-941-2 3.Pas Disponible 4.01-2119972313-39-XXXX	1-5	triéthoxyoctylsilane	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3; H315, H319, H335 [1]
1.17980-47-1 2.402-810-3 3.014-007-00-1 4.01-000015254-76-XXXX	35-45	triéthoxyisobutylsilane	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2; H315 [2]

**Légende:** 1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; \* EU IOELVs disponible

## SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Continued...

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact des yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.</li> <li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li> <li>▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li> <li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li> <li>▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).</li> <li>▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.</li> <li>▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.</li> <li>▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.</li> <li>▶ Si la respiration est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.</li> <li>▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.</li> <li>▶ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.</li> </ul>

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

Pour des expositions aiguës ou répétées de courte durée à l'éthanol:

- ▶ Une ingestion aiguë chez les patients non-tolérants nécessite habituellement des soins de support avec une attention spéciale à la prévention de l'aspiration, de remplacement des fluides et la correction des déficiences nutritionnelles (magnésium, pyridoxine de thiamine, vitamines C K).
- ▶ Donner 50 % de dextrose (50-100ml) IV aux patients obnubilés à la suite d'une prise de sang pour la détermination du glucose.
- ▶ Les patients comateux devraient être traités avec une attention initiale pour les voies respiratoires, la respiration, la circulation et les drogues d'importance immédiates (glucose, thiamine).
- ▶ Une décontamination est probablement inutile plus d'une heure après une ingestion unique observée. Des cathartiques et du charbon activé peuvent être donnés mais ne sont probablement pas efficace pour une ingestion unique.
- ▶ Une administration de fructose est contre-indiquée en raison des effets secondaires.

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

- ▶ Mousse stable face à l'alcool.
- ▶ Poudre chimique sèche.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Incompatibilité au feu</b>	Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.
-------------------------------	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Lutte Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.</li> <li>▶ Peut être violemment réactif.</li> </ul>
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les liquides et les fumées sont particulièrement inflammables.</li> <li>▶ Le risque de feu est grave lorsqu'il y a chaleur, des flammes et/ou des oxydants.</li> </ul> <p>Les produits de combustion comprennent:, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), dioxyde de silicium (SiO<sub>2</sub>), d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.</p>

## SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Eclaboussures Mineures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Éliminez toutes les sources d'incendie.</li> <li>▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements.</li> </ul>
<b>Eclaboussures Majeures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Evacuez le personnel.</li> <li>▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.</li> </ul>

### 6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

## SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation Sure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les containers, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.</li> <li>▶ NE PAS couper, percer, limer, souder ni effectuer des opérations similaires sur ou à proximité des containers.</li> <li>▶ Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation.</li> <li>▶ Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition.</li> </ul>
<b>Protection anti- Feu et explosion</b>	Voir Section 5
<b>Autres Données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Stockez-le dans le récipient d'origine dans une zone adéquate.</li> <li>▶ Evitez de fumer, les lampes nues ou les sources d'incendie lors du stockage.</li> </ul>

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Container adapté</b>	Boîte en métal Emballage conforme aux règles du fabricant. Les récipients en plastique peuvent uniquement être utilisés s'ils sont appropriés pour des liquides inflammables. <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pour les matériaux à faible viscosité (i) : Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. (ii) Dans les cas où une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis.</li> </ul>
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Eviter les agents oxydants, les acides, les chlorures d'acide, les anhydrides acides.</li> </ul> Tenir éloigner des alcools et de l'eau. Eviter les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec l'aluminium. <b>NE PAS chauffer au-dessus de 49 degrés C dans un équipement en aluminium.</b>

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

## SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## 8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartment
éthanol	cutanée 343 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 950 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, chronique) cutanée 206 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 114 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, chronique) * Oral 87 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	0.96 mg/L (L'eau (douce)) 0.79 mg/L (Eau - libération intermittente) 2.75 mg/L (Eau (Marine)) 3.6 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 2.9 (Sédiments (Marine)) 0.63 mg/kg soil dw (sol) 580 mg/L (STP) 0.72 g/kg food (Oral)
dilaurate-de-dibutylétain	cutanée 0.43 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 0.02 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, chronique) cutanée 2.08 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) cutanée 0.16 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.005 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, chronique) * Oral 0.003 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * cutanée 0.5 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) * inhalation 0.04 mg/m <sup>3</sup> (Systémique aiguë) * Oral 0.02 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) *	0.000463 mg/L (L'eau (douce)) 0.000463 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.00463 mg/L (Eau (Marine)) 0.05 (Sédiments (eau douce)) 0.005 (Sédiments (Marine)) 0.0407 (sol) 100 mg/L (STP) 0.2 mg/kg food (Oral)
acétate-de-n-butyle	cutanée 7 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 48 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, chronique) inhalation 300 mg/m <sup>3</sup> (Locale, chronique) cutanée 11 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) inhalation 600 mg/m <sup>3</sup> (Systémique aiguë) inhalation 600 mg/m <sup>3</sup> (Local, aiguë) cutanée 3.4 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 12 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, chronique) * Oral 2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 35.7 mg/m <sup>3</sup> (Locale, chronique) * cutanée 6 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) * inhalation 300 mg/m <sup>3</sup> (Systémique aiguë) * Oral 2 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) * inhalation 300 mg/m <sup>3</sup> (Local, aiguë) *	0.18 mg/L (L'eau (douce)) 0.018 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.36 mg/L (Eau (Marine)) 0.981 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.0981 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.0903 mg/kg soil dw (sol) 35.6 mg/L (STP)
triethoxyoctylsilane	cutanée 9 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 16 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, chronique) cutanée 9 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) inhalation 16 mg/m <sup>3</sup> (Systémique aiguë) cutanée 6.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 5.4 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, chronique) * Oral 6.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * cutanée 6.2 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) * inhalation 5.4 mg/m <sup>3</sup> (Systémique aiguë) * Oral 6.2 mg/kg bw/day (Systémique aiguë) *	Pas Disponible

\* Les valeurs pour la population générale

## VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

## DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME (français)	éthanol	Alcool éthylique	1000 ppm / 1900 mg/m <sup>3</sup>	9500 mg/m <sup>3</sup> / 5000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

Continued...

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME (français)	dilaurate-de-dibutylétain	Etain (composés organiques d'), en Sn	0,1 mg/m3	0,2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME (français)	acétate-de-n-butyle	Acétate de n-butyle	150 ppm / 710 mg/m3	940 mg/m3 / 200 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

## LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
éthanol	Ethanol: (Ethyl alcohol)	Pas Disponible	Pas Disponible	15000* ppm
dilaurate-de-dibutylétain	Dibutyltin dilaurate; (Dibutylbis(lauroyloxy)stannane)	1.1 mg/m3	8 mg/m3	48 mg/m3
acétate-de-n-butyle	Butyl acetate, n-	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible


Composant	IDLH originale	IDLH révisé
éthanol	3,300 ppm	Pas Disponible
dilaurate-de-dibutylétain	25 mg/m3	Pas Disponible
Poly(Hexadecyl Acrylate/2-Hydroxyethyl Methacrylate/Octadecyl Acrylate/3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Tridecafluorooctyl Methacrylate) 1793072-86-2	Pas Disponible	Pas Disponible
acétate-de-n-butyle	1,700 ppm	Pas Disponible
triéthoxyoctylsilane	Pas Disponible	Pas Disponible
triéthoxyisobutylsilane	Pas Disponible	Pas Disponible

## BANDING D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
triéthoxyoctylsilane	E	≤ 0.1 ppm
triéthoxyisobutylsilane	E	≤ 0.1 ppm

**Notes:** bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié</b>	Pour les liquides et gaz inflammables, une ventilation d'échappement locale ou un système de ventilation pour lieu clos peut être nécessaire. L'équipement de ventilation devrait être résistant aux explosions.
<b>8.2.2. Protection Individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.</li> <li>▶ Masque chimique.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous
<b>Autres protections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Combinaisons intégrales.</li> <li>· Tablier en PVC.</li> <li>· Certains équipements de protection individuelle (EPI) en plastique (par exemple, les gants, les tabliers, les sur-chaussures) ne sont pas recommandés car ils peuvent produire de l'électricité statique.</li> <li>· Pour une utilisation à grande échelle ou continue, portez des vêtements non statiques à tissage serré (pas de fermetures métalliques, de boutons ou de poches).</li> </ul>

## 8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

## SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
<b>État Physique</b>	liquide	<b>Densité relative (Water = 1)</b>	Pas Disponible
<b>Odeur</b>	Pas Disponible	<b>Coefficient de partition n-octanol / eau</b>	Pas Disponible
<b>Seuil pour les odeurs</b>	Pas Disponible	<b>Température d'auto-allumage (°C)</b>	Pas Disponible
<b>pH (comme fourni)</b>	Pas Disponible	<b>Température de décomposition</b>	Pas Disponible

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	-10.56	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Hautement inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	partiellement miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

## 9.2. Autres informations

Pas Disponible

## SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▶ Le produit est considéré stable.</li> </ul>
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>L'inhalation de vapeurs d'aérosols (brumes ou fumées), générées par le produit durant une manipulation normale, peut être nocive. Le produit n'est pas connu pour produire des irritations respiratoires (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, l'inhalation de fumées, vapeurs ou aérosols, particulièrement lors de périodes prolongées, peut engendrer des désagréments respiratoires et occasionnellement, des détresses.</p> <p>L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence.</p> <p>Chez les animaux, les signes les plus communs d'une surexposition par inhalation à l'éthanol incluent une ataxie, une incoordination et une somnolence pour les survivants à la narcose. La dose narcotique pour les rats, après 2 heures d'exposition, est de 19260 ppm.</p> <p>L'inhalation de fortes concentrations de gaz/vapeur provoque une irritation des poumons avec une toux et une nausée, une dépression du système nerveux central avec maux de tête et vertiges, ralentissement des réflexes, fatigue et incoordination.</p>
Ingestion	<p>Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé suite à son ingestion (tel que classifié dans les directives CE utilisant des animaux). Néanmoins, les effets négatifs systématiques sont apparus suivant l'exposition d'animaux à au moins une autre manière et une bonne hygiène nécessite que les expositions soient maintenues à un minimum.</p> <p>Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu.</p>
Contact avec la peau	<p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner la peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p> <p>Il existe certaines preuves suggérant que ce produit puisse provoquer une inflammation moyenne de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.</p>
Yeux	<p>Un contact direct de l'éthanol avec les yeux peut provoquer un picotement immédiat et une brûlure avec réflexe de fermeture de la paupière et la formation de larmes sous la forme d'une blessure transitoire de l'hyperémie de la conjonctivite et de l'épithélium de la cornée. Un inconfort similaire à la présence d'un corps étranger peut persister pendant deux jours mais la guérison est habituellement rapide et complète.</p> <p>Preuves que le produit puisse provoquer une irritation des yeux chez certaines personnes et des dommages aux yeux pendant 24 heures ou plus après l'instillation. Une inflammation importante peut s'ensuivre avec des rougeurs.</p>
Chronique	<p>Il y a suffisamment de preuve pour étayer une forte présomption qu'une exposition du produit sur un humain puisse engendrer un dommage génétique transmissible, généralement sur la base de : - études animales appropriées, - d'autres informations pertinentes.</p> <p>Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.</p> <p>Un dommage important (perturbation fonctionnelle évidente ou changement morphologique qui peuvent avoir une signification toxicologique) est vraisemblablement provoqué par une exposition prolongée ou répétée. Comme règle, le produit crée, ou contient une substance qui produit des lésions importantes.</p> <p>Il existe suffisamment de preuves pour établir une relation de cause à effet entre l'exposition de l'homme au matériel et un taux de fertilité diminué.</p>

Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
éthanol	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalatoire (rat) LC50: 124.7 mg/l/4H <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit): 500 mg SEVERE
	Orale (rat) LD 50: =1501 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit):100mg/24hr-moderate

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
		Skin (rabbit):20 mg/24hr-moderate
		Skin (rabbit):400 mg (open)-mild
		Yeux: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>
dilaurate-de-dibutylétain	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Eye (rabbit): 100 mg/24h -moderate
	Inhalatoire (souris) LC50: 0.075 mg/l/2H <sup>[2]</sup>	Skin (rabbit): 500 mg/24h - mild
	Orale (rat) LD 50: 175 mg/kg <sup>[2]</sup>	
Poly(Hexadecyl Acrylate/2-Hydroxyethyl Methacrylate/Octadecyl Acrylate/3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Tridecafluorooctyl Methacrylate) 1793072-86-2	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
acétate-de-n-butyle	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: 3200 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eye ( human): 300 mg
	Inhalatoire (rat) LC50: 1.802 mg/l/4 h <sup>[1]</sup>	Eye (rabbit): 20 mg (open)-SEVERE
	Orale (rat) LD 50: =10700 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit): 20 mg/24h - moderate
		Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
		Skin (rabbit): 500 mg/24h-moderate
		Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
triéthoxyoctylsilane	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: 5177.16 mg/kg <sup>[2]</sup>	Peau: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>
	Orale (rat) LD 50: >=5110 mg/kg <sup>[1]</sup>	Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
triéthoxyisobutylsilane	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Pas Disponible
	Inhalatoire (rat) LC50: 5.88 mg/l/4h <sup>[2]</sup>	
	Orale (rat) LD 50: >5000 mg/kg <sup>[2]</sup>	
<b>Légende:</b>	1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques	

<b>DILAURATE-DE-DIBUTYLÉTAIN</b>	Une exposition au produit peut engendrer un risque possible d'effets irréversibles. Le produit peut provoquer des effets mutagènes chez l'homme.
<b>ACÉTATE-DE-N-BUTYLE</b>	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
<b>TRIÉTHOXYOCTYLSILANE</b>	Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
<b>ÉTHANOL &amp; ACÉTATE-DE-N-BUTYLE</b>	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillies et un épaississement de la peau.

toxicité aiguë	✘	<b>Cancérogénicité</b>	✘
Irritation / corrosion	✔	<b>reproducteur</b>	✔
Lésions oculaires graves / irritation	✘	<b>STOT - exposition unique</b>	✘
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✘	<b>STOT - exposition répétée</b>	✔
Mutagenité	✔	<b>risque d'aspiration</b>	✘

**Légende:** ✘ – Les données pas disponibles ou ne remplissent pas les critères de classification  
✔ – Données nécessaires à la classification disponibles

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## 12.1. Toxicité

Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	éthanol	LC50	96	Poisson	11-mg/L
EC50		48	crustacés	2mg/L	4
EC50		96	Pas Disponible	17.921mg/L	4
NOEC		2016	Poisson	0.000375mg/L	4
dilaurate-de-dibutylétain	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	EC50	48	crustacés	<0.463mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	>1mg/L	2
	NOEC	48	crustacés	1.7mg/L	2
Poly(Hexadecyl Acrylate/2-Hydroxyethyl Methacrylate/Octadecyl Acrylate/3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-Tridecafluorooctyl Methacrylate) 1793072-86-2	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
acétate-de-n-butyle	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	18mg/L	4
	EC50	48	crustacés	=32mg/L	1
	EC50	96	Pas Disponible	1.675mg/L	3
	EC90	72	Pas Disponible	1-540.7mg/L	2
	NOEC	504	crustacés	23.2mg/L	2
triéthoxyoctylsilane	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>0.055mg/L	2
	EC50	48	crustacés	>0.049mg/L	2
	EC50	72	Pas Disponible	>0.13mg/L	2
	NOEC	48	crustacés	>=0.049mg/L	2
triéthoxyisobutylsilane	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	26.741mg/L	3
	EC50	48	crustacés	>49.1mg/L	2
	EC50	96	Pas Disponible	<1.000mg/L	3
	EC10	72	Pas Disponible	>36mg/L	2
	NOEC	48	crustacés	35.4mg/L	2
<b>Légende:</b>	Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration				

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marée supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
éthanol	BAS (La demi-vie = 2.17 journées)	BAS (La demi-vie = 5.08 journées)
dilaurate-de-dibutylétain	HAUT	HAUT
acétate-de-n-butyle	BAS	BAS
triéthoxyoctylsilane	HAUT	HAUT
triéthoxyisobutylsilane	HAUT	HAUT

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
éthanol	BAS (LogKOW = -0.31)
dilaurate-de-dibutylétain	BAS (BCF = 110)
acétate-de-n-butyle	BAS (BCF = 14)
triéthoxyoctylsilane	MOYEN (LogKOW = 4.2394)
triéthoxyisobutylsilane	BAS (LogKOW = 2.2015)

## 12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité



## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

éthanol	HAUT (KOC = 1)
dilaurate-de-dibutylétain	BAS (KOC = 64610000)
acétate-de-n-butyle	BAS (KOC = 20.86)
triéthoxyoctylsilane	BAS (KOC = 187100)
triéthoxyisobutylsilane	BAS (KOC = 13550)

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet
Critères PBT remplis?	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible


## SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Élimination du produit / emballage</b>	Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation. NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Recycler autant que possible.</li> <li>▸ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou consulter l'Autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour une élimination si aucun traitement adapté ou aucune facilité d'élimination n'a pu être identifié.</li> </ul>
<b>Options de traitement des déchets</b>	Pas Disponible
<b>Options d'élimination par les égouts</b>	Pas Disponible

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

## Étiquettes nécessaires

	
<b>Polluant marin</b>	aucun

## Transport par terre (ADR)

14.1. Numéro ONU	1993												
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol); LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol)												
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	<table border="0"> <tr> <td>classe</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Risque Secondaire</td> <td>Sans Objet</td> </tr> </table>	classe	3	Risque Secondaire	Sans Objet								
classe	3												
Risque Secondaire	Sans Objet												
14.4. Groupe d'emballage	II												
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet												
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	<table border="0"> <tr> <td>Identification du risque (Kemler)</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>Code de classification</td> <td>F1</td> </tr> <tr> <td>Étiquette de danger</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Dispositions particulières</td> <td>274 601 640C</td> </tr> <tr> <td>quantité limitée</td> <td>1 L</td> </tr> <tr> <td>Code tunnel de restriction</td> <td>2 (D/E)</td> </tr> </table>	Identification du risque (Kemler)	33	Code de classification	F1	Étiquette de danger	3	Dispositions particulières	274 601 640C	quantité limitée	1 L	Code tunnel de restriction	2 (D/E)
Identification du risque (Kemler)	33												
Code de classification	F1												
Étiquette de danger	3												
Dispositions particulières	274 601 640C												
quantité limitée	1 L												
Code tunnel de restriction	2 (D/E)												

## Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	1993						
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol); LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol)						
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	<table border="0"> <tr> <td>Classe ICAO/IATA</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Sous-risque ICAO/IATA</td> <td>Sans Objet</td> </tr> <tr> <td>Code ERG</td> <td>3H</td> </tr> </table>	Classe ICAO/IATA	3	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet	Code ERG	3H
Classe ICAO/IATA	3						
Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet						
Code ERG	3H						
14.4. Groupe d'emballage	II						

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	A3
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	364
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	60 L
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	353
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	5 L
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Y341
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	1 L

## Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	1993	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol); LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	3
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	II	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	F-E , S-E
	Dispositions particulières	274
	Quantités limitées	1 L

## Le transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU	1993	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol); LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (contient éthanol)	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	II	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification	F1
	Dispositions particulières	274; 601; 640C
	Quantités Limitées	1 L
	Équipement requis	PP, EX, A
	Feu cônes nombre	1

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

## SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## ÉTHANOL EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Sans Objet

## DILAURATE-DE-DIBUTYLÉTAIN EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Sans Objet

## POLY(HEXADECYL ACRYLATE/2-HYDROXYETHYL METHACRYLATE/OCTADECYL ACRYLATE/3,3,4,4,5,5,6,6,7,7,8,8,8-TRIDÉCAFLUOROCTYL METHACRYLATE) 1793072-86-2 EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Sans Objet

## ACÉTATE-DE-N-BUTYLE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Sans Objet

## TRIETHOXYOCTYLSILANE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Sans Objet

## TRIÉTHOXYISOBUTYLSILANE EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Sans Objet

Cette SDS est en conformité avec les réglementations européennes et modifications suivantes - dans la mesure où elles sont applicables : 98/24/EC, 92/85/EC, 94/33/EC,

Continued...

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

91/689/EEC, 1999/13/EC, Règlement (UE) no 2015/830, règlement (CE) no 1272/2008 et de leurs amendements ainsi qu'avec les réglementations Britanniques suivantes :

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

## RÉSUMÉ ECHA

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
éthanol	64-17-5	603-002-00-5	01-2119457610-43-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Flam. Liq. 2	GHS02; Dgr	H225
1	Carc. 2	GHS08; Wng	H351
1	Flam. Liq. 2	GHS02; Dgr	H225
1	Flam. Liq. 2	GHS02; Dgr	H225
1	Flam. Liq. 2	GHS02; Dgr	H225
1	Flam. Liq. 2	GHS02; Dgr	H225

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
dilaurate-de-dibutylétain	77-58-7	050-030-00-3	01-2119496068-27-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Acute Tox. 4; Skin Irrit. 2; Muta. 2; Repr. 1A; STOT RE 2; Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 1	GHS09; GHS08; Dgr	H302; H315; H341; H360; H373; H400; H410

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
acétate-de-n-butyle	123-86-4	607-025-00-1	01-2119485493-29-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Flam. Liq. 3; STOT SE 3	GHS02; GHS07; Wng	H226; H336

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
triéthoxyoctylsilane	2943-75-1	Pas Disponible	01-2119972313-39-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Skin Irrit. 2	GHS07; Wng	H315

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
triéthoxyisobutylsilane	17980-47-1	014-007-00-1	01-0000015254-76-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Skin Irrit. 2	GHS07; Wng	H315
1	Skin Corr. 1C	GHS07; Wng	H315

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

## état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (acétate-de-n-butyle; éthanol; dilaurate-de-dibutylétain; triéthoxyisobutylsilane; triéthoxyoctylsilane)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui
Japon - ENCS	Oui
Corée - KECI	Oui
New Zealand - NZIoC	Oui
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexico - INSQ	Non (triéthoxyisobutylsilane; triéthoxyoctylsilane)

## Stain Proof Premium Impregnating Sealer (Stain Proof Original)

Vietnam - NCI	Oui
Russie - ARIPS	Non (triéthoxyisobutylsilane)
<b>Légende:</b>	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

<b>date de révision</b>	04/01/2020
<b>date initiale</b>	01/24/2020

## Codes pleins de risques de texte et de danger

<b>H226</b>	Liquide et vapeurs inflammables.
<b>H301</b>	Toxique en cas d'ingestion.
<b>H302</b>	Nocif en cas d'ingestion.
<b>H319</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>H335</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>H336</b>	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>H351</b>	Susceptible de provoquer le cancer .
<b>H360</b>	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .
<b>H372</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>H400</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b>H410</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Résumé de la version SDS

Version	Date de révision	Sections mises à jour
3.7.1.1.1	04/01/2020	Ingrédients, Propriétés physiques

## autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

- EN 166 - Protection individuelle des yeux
- EN 340 - Vêtements de protection
- EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.
- EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques
- EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

## Définitions et abréviations

- PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps
- PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme
- IARC : Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux
- STEL : Limite d'exposition à court terme
- TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire
- IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- FSO : Facteur de sécurité olfactive
- DSENO : Dose sans effet nocif observé
- DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé
- TLV : Valeur limite seuil
- LOD : Limite de détection
- OTV : Valeur de seuil olfactif
- FBC : Facteurs de bioconcentration
- IBE : Indice biologique d'exposition

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.